Assemblée de la FIMEM : première partie

29 août 2020

08:00 AM Montevideo- Uruguay

06:00 AM Mexico

07: 00 AM Canada

12:00 Cameroun

13:00 Europe centrale.

Présents 12 mouvements de langue française, 8 de langue espagnole, 3 de langue allemande... au total 29 mouvements et 33 délégués ?

Les mouvements candidats à l'adhésion à la FIMEM ne sont pas présents : Ghana et Congo.

Élection des responsables de la gestion technique de l'AGV

Présidente : Lulu Muller

Suppléante : Teresita en cas de mauvaise connexion

Modératrice : Gabriela Varaldi

Juan Férnandez et Pilar Fontevedra prennent des notes pour le procès-verbal et dans la deuxième partie Anna D'Auria et Giancarlo Cavinato.

Asma contrôle les temps des interventions

Marisa du MMEM et Monique donnent la parole

Micros en sourdine : Marissa, Monique et Elsa

Traducteurs : Ricardo en anglais-espagnol, Tere et Andrea en franco-espagnol

Votes : Lanfranco et Toyo

Chat : Eli et Pato

Emission sur facebook : Toyo

Commentaires de Facebook : Marcela

Après les salutations de la Présidente de la FIMEM, qui apprécie le travail de coopération pour arriver à cette Assemblée Générale. Elle a déclaré l'assemblée ouverte.

Lanfranco du CA explique l'ordre du jour et le règlement de fonctionnement de cette assemblée, élaboré avec la commission Assemblée générale virtuelle.

Le MEPA demande les motions qui n'ont pas été incluses dans l'ordre du jour et demande que chaque motion soit présentée à l'assemblée par le mouvement qui la présente.

Le CA, Sylviane Amiet répond que c'est le CA qui décide qui les présentera. Que certaines motions ont été incluses et que les autres le seront si le temps le permet.

Anna du MCE a demandé d'inclure la motion du réseau de délégués, elle ne comprenait pas pourquoi elle n'était pas considérée comme importante.

Le MCEP demande pourquoi la motion sur la bourse "Maestro Benaiges" n'est pas à l'ordre du jour, le CA répond qu'il n'a pas reçu à temps les résumés qu'il a demandés et Marco Esteban du MMEM dit que toutes les motions proposées par les mouvements du groupe linguistique espagnol, italien et portugais ont été transmises et demande au CA d'avoir la sensibilité nécessaire pour intégrer les motions.

Tere Garduño demande la parole pour protester contre la non-incorporation des motions, car toute cette discussion et tout ce temps auraient été évités si les propositions envoyées avaient été prises en compte et si les délégués des mouvements avaient été entendus.

La présidente du CA s’excuse pour la situation très difficile dans laquelle cette assemblée doit se tenir.

Hortensia du MEPA intervient pour demander que la motion sur la bourse Benaiges soit admise et que le MCEP explique la situation à ce sujet.

Lanfranco demande aux membres du CA de ne pas demander constamment la parole car nous sommes en assemblée et il est temps pour les délégués et les invités des mouvements.

Giancarlo exprime son mécontentement quant à la façon dont cette assemblée commence.

Lulu Müler (présidente de l'AG) demande un vote sur le fonctionnement de cette assemblée.

Un vote sur la légitimité de l'assemblée a eu lieu :

Abstentions 1

Contre 2

En faveur 24

La Présidente AG demande ensuite de passer au point suivant de l'ordre du jour.

**Point 3 : Motion de l'ICEM sur la manière de rendre nos commissions efficaces**

Interviennent Rémi et Leonard, qui demandent que le rôle des commissions au sein de la FIMEM soit défini afin qu'elles puissent travailler en coordination avec les décisions du CA. La proposition est qu'elles soient réglementées dans le Règlement Intérieur et que ce règlement soit voté en 2022.

Giancarlo intervient pour demander qu’on en profite pour réguler le Réseau des Délégués. Mariel l'interrompt pour lui dire que les délégués sont dans la commission nº 1.

La motion n'est-elle pas votée en ce moment ?

Il est convenu de maintenir les commissions actuelles et d'ordonner leur fonctionnement par un règlement lors de la prochaine assemblée générale dans deux ans.

Juan du MCEP propose de créer une commission contre l'avancée du néolibéralisme dans l'éducation qui étudiera le sujet et aidera le CA à participer aux questions politiques brûlantes.

Les mouvements africains affirment qu'une plus grande coordination est nécessaire entre les commissions et qu'une fenêtre pourrait être ouverte sur le site de la FIMEM pour chaque mouvement. Le délégué de chaque mouvement serait chargé d'alimenter cette fenêtre ouverte sur le site de la FIMEM. Ces délégués devraient faire partie de la Commission de la communication.

Sylviane intervient en disant qu'un comité ne devrait pas avoir beaucoup de membres car cela rend le travail difficile.

La plupart des commissions fonctionnent mais il est nécessaire de les règlementer

Tere du MEPA demande à nouveau que la motion sur le réseau des délégués présentée par quatre mouvements soit également traitée.

**Nous passons au point 4 : la comptabilité. Bilan. Budget. Commissaires (élections)**

La trésorière de la FIMEM, Sylviane Amiet, explique le bilan économique en mentionnant les pertes de la RIDEF 2016 et l'absence de gains en 2018, ce qui fait que les recettes ont diminué (voir le document avec les données).

36 600 sont pris en compte. Il n'y a pas de remboursement du Canada qui rendra 10.000 euros qui sont pour la RIDEF 2022.

Pilar du MCEP pose des questions sur les fonds de la bourse "Maestro Benaiges"

Lors de la réunion annuelle du CA qui s'est tenue à Nantes (France) du 26 mars au 1er avril 2015 et selon Infor 66, il a été approuvé de doter la bourse de 1000 euros qui ont été versés en 2015 et 2016.

Lors de la réunion de 2017 à Lokossa, Bénin, du 28 juin au 4 juillet Infor 70 déclare : "Nous placerons sur le site FIMEM le paiement de la bourse de recherche". Sur le site nous n'avons pas trouvé la résolution, la FIMEM n'a versé en cette année 2017 que 500 euros. Après cela, la FIMEM n’a pas versé de nouvelles sommes.

Pourquoi seulement 500 euros sont-ils versés en 2017 ?

La trésorière répond que 500 euros ont été versés en 2017 pour les pertes de la RIDEF du Bénin et que cette information avait déjà été donnée à la RIDEF de Suède. Le MCEP a réitéré sa demande que les fonds pour la bourse aient une section et n'apparaissent pas dans le budget inclus dans la section des projets, sinon il serait difficile de suivre les recettes pour la bourse. La trésorière dit que cela est déjà inclus dans le budget qu'elle va présenter.

Pourquoi rien n'a été versé en 2018, 2019 et 2020 ?

La trésorière dit que le CA a retenu l’argent par méfiance parce qu’il n’y a eu aucune information, mais que 3000 euros ont été budgétisés pour 2018, 19 et 20 pour la bourse. Le MCEP répond qu’il a payé chaque année et ne comprend pas comment il est accusé para la FIMEM de manque d’information, alors que c’est la FIMEM qui n’a pas payé et n’a pas informé le MCEP, ni l’association "Escuela Benaiges"

Giancarlo intervient pour parler de l'importance et de la nécessité de la bourse.

Tere Garduño a demandé qu'aux 3000 euros prévus au budget pour la bourse, on ajoute 500 euros qui manquent de 2017.

Le rapport financier 2018/2019 a été voté.

Abstentions 8

Contre 0

En faveur de 18

Le rapport a été adopté.

La séance est suspendue à 17h.30 jusqu'à 19h.